



Vivre à Lannédern

311 habitants, 1200 hectares

Bulletin municipal d'information

— N° 21 — Octobre 2013 —

A la croisée des chemins

- La France, 5^{ème} puissance économique mondiale possède un des meilleurs systèmes de santé, d'éducation, de transport et de sécurité. Toutefois la France roule vers l'abîme par la perte de compétitivité et par la dégradation de son estime.
- Le monde nous juge avec ironie car nous anticipons des ressources à venir par des mesures impopulaires.
- Le pouvoir n'est pas qu'à l'Elysée, il est aussi dans les entreprises, les collectivités, les universités, les ONG, les médias et à Bruxelles. Ce n'est qu'une question de volonté car tous les gouvernements depuis 1983 laissent s'accumuler les problèmes. La classe politique perd de sa légitimité.
- Nous ne nous rendons pas suffisamment compte que le monde est dominé par la concurrence. Celle-ci est parfois déloyale et c'est le cas entre autres pour le porc. Les politiques ne dénoncent pas avec suffisamment de force le dumping social allemand qui est une forme d'esclavage moderne. Les acheteurs sans scrupules se fournissent au meilleur prix du marché.
- Dans quelques années la croissance mondiale reviendra et nous pourrions ne pas profiter de notre compétitivité.
- Notre pays, notre département sont fortement créatifs et les innovations issues des sciences fondamentales devraient avoir un impact sur la productivité et la croissance via les biotechnologies, les nanotechnologies, la génétique mais nous sommes contraints par un vide en politique de développement. Le Finistère est gorgé de richesses de part la diversité de ses entrepreneurs avec leurs fournisseurs et leurs clients. Cependant nous nous acheminons vers une crise morale. Nous disposons de biens et le département va mal. Nous ne nous en rendons pas forcément compte mais sournoisement les services de l'état s'hypertrophient. Le mécanisme de développement des investisseurs créateurs et exportateurs subit ces contraintes et le département pourrait décliner paisiblement dans la lenteur sans en prendre conscience.
- Nous avons plus d'atouts et de moyens accumulés que la plupart des autres départements. Cependant la domination des services présents de l'état ralentit la prise de décisions.
- C'est mon premier mandat dans la sphère publique et je constate que depuis trop longtemps nous errons dans une démocratie approximative. Plus nous nous éloignons des consultations plus les orientations deviennent floues et diffuses et surtout se complexifient. Il y a une corruption des raisonnements. La réforme structurelle s'ajourne, le fil conducteur se rompt et les priorités se situent ailleurs. La France, et par déclinaison le département refuse de se réformer. On navigue entre la RGPP (révision générale des politiques publiques) et la MAP (modernisation de l'action publique), mais ce ne sont que des sigles qui ne se transforment pas en réalité sur le terrain. Les dirigeants au lieu d'exiger se résignent à laisser les établissements publics dialoguer entre eux. C'est une manière inefficace et rébarbative car le temps du discernement est passé. La réforme est reportée depuis 1983 et la période de conservatisme continue.
- La crise de contagion pourrait nous guetter comme elle l'a fait dans d'autres domaines ailleurs dans l'hexagone. Ce qui s'arrête c'est définitif ça ne renaît pas dans ce pays (charbon, minerais de fer, métiers à tisser, chaussures, confection, construction d'outils agricoles et de machines outils.....).

- Les médias nous transportent d'un scandale à l'autre, le chemin qu'ils nous indiquent ce n'est que de l'improvisation. Il n'est pas le bon.
- Les plus hautes autorités du département ont en conscience d'assigner le chemin à suivre pour encadrer, parfois par des prises de risques, les investissements créateurs de richesses et par conséquence d'emplois.
- Nous sommes dans un département fier de son passé et de son présent. Si elles sont rationnelles les bonnes décisions et les bonnes résolutions, probablement déplaisantes, nous donnerons des raisons d'espérer. Il en va pour un avenir serein et en tous les cas je défends fermement mes convictions.

Georges Pouliquen - Maire de Lannédern

La classe Maternelle/CP à Douarnenez le Jeudi 10 octobre

- Ce matin, on a pris le car pour aller voir des animaux à la ferme des Plomarchs à Douarnenez avec notre maîtresse Fanny, Cathy et la maman de Loann. On a rencontré Anaïg, Juliette et Maï.



- Elles nous ont montré les animaux. Il y avait deux ânes, des moutons de Belle-île et d'Ouessant et des chèvres dans un enclos. On leur a donné à manger du pain. C'était bien, on a pu caresser les animaux. Quand ils mangeaient dans la main ça faisait des chatouilles et ils nous léchaient pour savoir s'il y en avait encore.
- Après, on est allé poser nos cartables et on est passé voir la basse-cour : il y avait un canard, un paon, des poules, des oies et deux lapins.
- Ensuite, on a vu une jument et des vaches et on a pu leur faire un câlin ! Le cheval a soufflé sur Morgane et elle a reculé parce qu'elle a eu un petit peu peur.

- On a ramassé des glands et une châtaigne pour aller donner aux cochons. Un cochon était dans sa cabane, c'était Gertrude et l'autre qui s'appelait Hercule était sorti. On lui a lancé des glands, il les a sentis et mangés même s'il ne voyait rien parce que ses oreilles étaient sur ses yeux.
- Après on a joué sur l'aire de jeu, puis on a pique-niqué dans la maison parce qu'il pleuvait un petit peu. C'était bon, après on est retourné jouer et on a retrouvé les grands qui revenaient du Port de Douarnenez avec un Kouin Aman !
- Ils vous raconteront leur visite au prochain numéro !

On a repris le car pour rentrer à l'école. C'était une bonne journée !

La classe maternelle/cp (propos des élèves recueillis par la maîtresse)

La restauration du patrimoine

- Comme vous avez pu le constater, ou pourriez le constater, le maître-autel et ses deux niches connexes ont été restaurés. Cela a pris de longs mois, mais le résultat en vaut la peine. Il était grand temps de faire quelque chose avant que l'irréversible n'arrive : les gradins du maître-autel (XVII) étaient totalement désolidarisés, notre Saint-Edern (fin XVII) ne tenait plus que par la force de l'habitude (se référer à l'exposition de septembre 2013), l'estrade (XVII) signalait un état latent de faiblesse. Seule la Vierge à l'enfant pourtant antérieur à l'ensemble (début XVII) mais de facture plus soignée était globalement en bon état sanitaire. Enfin, les réparations grossières mais nécessaires à l'époque de monsieur A Ruellen, recteur, ont permis à cet ensemble de nous parvenir dans un état cohérent.
- La restauration : Le chiffre est éloquent : 7% de bois neuf (chêne), 93% de main d'œuvre hautement qualifiée car contrairement à la pensée commune, les objets n'ont pas été décapés, traités puis repeints chaque éclat de peinture a été repris à la colle de peau chaude, les décollements, écailles et soulèvements ont été réajustés à la spatule chauffante et recouverts d'un film protecteur. L'ensemble du décor peint a été nettoyé au tampon de coton imprégné d'une solution aqueuse. Les pièces cassées ou manquantes ont été restaurées à la seule condition de véracité (croquis d'origine, photos...).
- Les statues du Christ en gloire bénissant et de Saint Maudez, bien que nécessitant une restauration moindre ont subi le même niveau de traitement.

- Voilà donc un bel ensemble de pièces intéressantes sinon uniques préservé pour de nombreuses décennies.

- Coût des restaurations = 45000€. Subventions = 38100€ (dont 3500€ de l'Association Sainte Anne)

Les étapes de la restauration de la niche : Saint Edern chevauchant son cerf



avant



pendant



après

Yann Diulein - Adjoint au Maire

Le parcours de citoyenneté

- Dans le cadre de la professionnalisation des armées décidée par le Président de la République, et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes français, garçons et filles.

- Cette réforme a institué un « service national » universel en instaurant le « parcours de citoyenneté ».

- Son objectif est simple: susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a envers l'effort de défense nationale.

- Cette participation, aujourd'hui, à la défense nationale, se traduit par les trois étapes obligatoires du « parcours de citoyenneté ».

ÉTAPE 1: L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

- Cette sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU). Il revient aux enseignants de 3^{ème}, de conduire son cycle tout au long de l'année scolaire. En outre, cet enseignement de Défense doit être complété dans les cours des classes de 1^{ère} et de terminale.

- En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui

ÉTAPE 2: le RECENSEMENT

- Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de citoyenneté ». Depuis le 1^{er} janvier 1999 tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent **se faire recenser à la mairie de leur domicile**, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille de ses parents et le cas échéant de tous documents justifiant la nationalité française. Cette obligation légale est à faire **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.

- La Mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** (présentée sous forme de diplôme!). Il est primordial de la conserver précieusement. Un livret d'information vous sera également remis.

- En effet, cette attestation sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC), permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc... De plus, ces données issues du recensement permettront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales sont remplies.

ÉTAPE 3: la J.A.P.D.

- Troisième et dernière étape du « parcours de citoyenneté », la Journée obligatoire d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

- Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JAPD permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. En fin de journée, un certificat de participation vous est remis.

Pour plus d'informations, les portes de la mairie vous sont ouvertes.

André Pelliet - Secrétaire de Mairie

Le compostage présenté par le SIVOM (3/3^{ème} volet)

Comment composter les grandes quantités de tontes de pelouse ?

- Pour ne pas saturer le composteur par des volumes trop importants de tontes pensez à les utiliser pour pailler les cultures dans le potager au pied des arbustes, des arbres et des fleurs vivaces.
- Etaler-les en fine couche pour éviter de faire une couche imperméable. Si malgré cela, il vous reste encore beaucoup de tontes conservez les à proximité de votre composteur en tas allongé afin de les sécher et introduisez les peu à peu.

Faut-il arroser son compost ?

- Tout dépend des déchets utilisés et du mélange réalisé. L'arrosage est nécessaire si on introduit un gros volume de déchets secs (tiges de fleurs fanées, fumier sec, feuilles mortes). L'arrosage est inutile si en cas d'apports réguliers de déchets verts (tontes, épluchures).

Pourquoi mon composteur peut-il dégager des mauvaises odeurs ?

- Les mauvaises odeurs sont le signe d'une décomposition des biodéchets en absence d'air. Cela se rencontre quand on introduit beaucoup de déchets riches en eau, en azote comme les tontes de gazon. Il faut alors sortir tout le compost et laissez-le sécher et s'aérer. Vous pouvez également, de façon préventive mélanger les déchets en les aérant et varier la nature des apports. Evitez également de mettre des déchets carnés, des produits laitiers, du poisson et des crustacés.

Pourquoi peut-il avoir des moucheron dans le composteur ?

- Cela arrive souvent en été et cela ne présente aucun inconvénient, si ce n'est le caractère désagréable lorsqu'on ouvre le composteur. C'est le signe d'une bonne activité biologique car les larves de moucheron transforment les biodéchets en compost. Vous pouvez toutefois recouvrir les légumes et les fruits pourris d'une couche de pelouse sèche ou de feuilles.

Peut-on mettre des feuilles, fruits et légumes pourris dans le composteur ?

- Oui, le compost transmet très difficilement des maladies car s'il est bien transformé et bien incorporé dans le sol par les vers de terre ; les éventuels vecteurs de maladies seront inactivés. La nature fonctionne ainsi depuis des millions d'années.

Peut-on mettre de la sciure et des copeaux de bois dans le composteur ?

- Oui, à deux conditions :
 - Qu'ils proviennent de bois bruts non traités (pas d'agglomérés ni de contre-plaqués)
 - D'ajouter en même temps de l'azote (tontes de gazon, purin d'orties, engrais azoté) de manière à faciliter leur dégradation par les bactéries.

Comment composter les grandes quantités de feuilles mortes ?

- Pour ne pas saturer le composteur par des volumes trop importants de feuilles mortes pensez à les utiliser pour pailler les cultures dans le potager au pied des arbustes, des arbres. Si malgré cela, il vous reste encore beaucoup de feuilles conservez les à proximité de votre composteur et introduisez les peu à peu. Elles permettront d'équilibrer le compost lors de l'apport des déchets de cuisines souvent riches en eau.

Doit-on utiliser un activateur de compost ?

- La plupart des activateurs sont de simples engrais azotés. Ils peuvent trouver une utilité pour composter des feuilles mortes ou des tailles de haies sèches. Dans ce cas, un purin d'ortie aura un bien meilleur effet car il est riche en azote et en bactéries.
- L'activateur est inutile si vous diversifiez et mélangez les apports entre les matériaux riches en azote et carbone.

Le SIVOM de la Région de Pleyben met à votre disposition des composteurs de jardin contre une participation financière. Renseignements au Tel : 02 98 26 74 83

La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) « Bugale ar Moutiks » située en face de l'école au n°3, Résidence Tal ar Skol est ouverte depuis la rentrée scolaire. Emilie LE ROUX et Nadine LE PAPE sont à votre disposition aux n° de téléphone : 09.73.52.89.29 — 06.85.62.90.86 — 06.79.66.45.62

Agenda :

- Concours belote le samedi 23 novembre 2013
- Concours belote le samedi 25 janvier 2014
- Concours belote le samedi 22 février 2014
- Concours belote le samedi 22 mars 2014

En cas de besoin vous pouvez joindre :

- POULIQUEN G. - Maire 02 98 26 45 20 — 06 77 83 60 67
- CARIOU M. C - Adjoint 02 98 26 41 40
- CLOST J. M. - Adjoint 02 98 26 42 26 — 06 64 94 05 18
- DIULEIN Y. - Adjoint 02 98 26 45 92

Téléphone utile :

- Mairie – Poste 02 98 26 40 56
- Fax mairie-poste 02 76 34 17 54
- Salle communale 02 98 26 43 09
- Ecole 02 98 26 43 02
- Déchetterie 02 98 26 67 53
- Service des eaux 02 98 26 45 49
- Prêtre 02 98 26 60 61
- ADMR 02 98 81 46 38
- SAMU 15 Police 17
- Pompiers 18 (fixe) ou 112 (mobile)